

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1266

Artikel: Cartographie : le canton de Vaud existe-t-il?
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grand départ vers l'irrationnel?

Le comité référendaire contre EVM 96 (Ecole vaudoise en mutation) a réuni près de 17 000 signatures. Le peuple devra donc se prononcer vraisemblablement au début de l'année 97.

(ag) Ainsi les Vaudois, une fois de plus, débattent de leur école et de ses structures. Le référendum a abouti. Les observateurs avaient pourtant été frappés par la qualité tranquille des débats au Grand Conseil, laissant les idéologies au vestiaire et discutant raisonnablement d'un projet mesuré. Objectivement il fallait bien constater que la révision de la maturité était la conséquence d'un accord intercantonal auquel Vaud avait souscrit; les correctifs apportés aux divisions supérieure et terminale ne sont pas contestés; l'orientation à la fin de la 6ème est le modèle appliqué par tous les cantons suisses sauf un et qu'a introduit par exemple à Neuchâtel le libéral Cavadini; quant au cycle primaire, les aménagements sont les mêmes que ceux qui se mettent en place avec réussite à Genève sous la responsabilité de Martine Brunschwigg-Graf, libérale elle aussi. La révision vaudoise est donc adaptation à la réalité sociale et helvétique.

Déjà la campagne référendaire a révélé d'inquiétantes déviations du débat. Il y a évidemment ceux qui interprètent les textes en fonction des idées reçues qu'ils prêtent aux auteurs du projet: envoyer les plus gros bataillons

possibles vers la voie noble prégymnasiale et universitaire. Et de se parer du rôle réaliste des défenseurs des métiers contre les faiseurs de chômeurs intellectuels. Pourtant, une des originalités de la nouvelle structure c'est de renforcer les apprentissages dans les deux cycles primaires, pour éviter qu'à ce premier âge trop d'élèves soient déscolarisés par des échecs précoces qui rendent infructueuses les dernières années scolaires et les chances d'apprentissage.

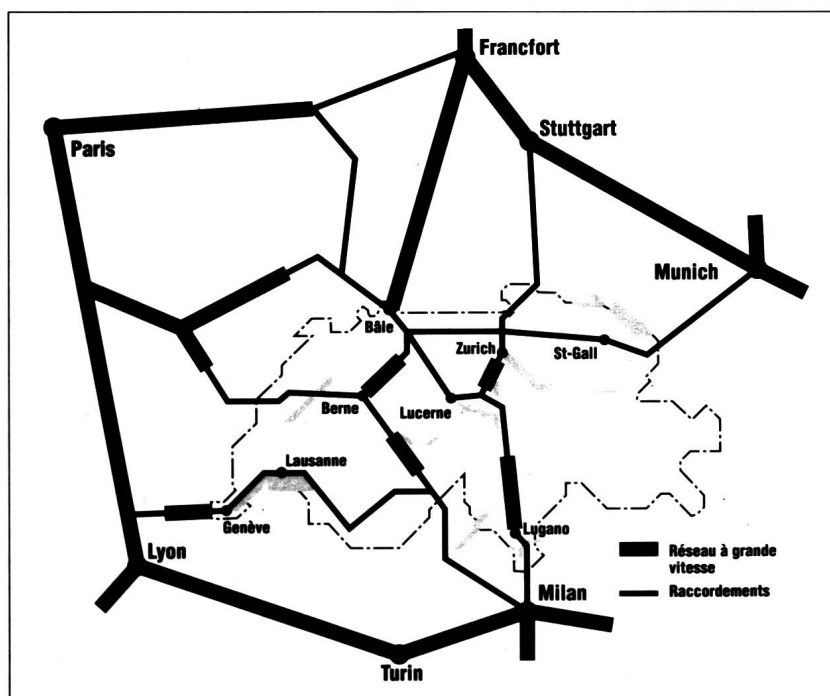
De surcroît, le risque est grand du surgissement d'arguments irrationnels loin du sujet référendaire: devant les duretés, s'écriera-t-on, de notre époque, les menaces de la drogue et de l'esprit de décadence, il faut «viriliser» (c'est le terme qui convient même pour l'école mixte) notre jeunesse, qui doit demeurer saine, etc., etc.

Et plus tard, en fin de campagne, viendront les millions brandis pour faire peur aux contribuables. On sera alors à cent lieues d'un projet mesuré et non dispendieux.

Les Vaudois ont assez de difficultés internes pour qu'on ait pu espérer qu'on leur épargne cet affrontement inutile et conservateur. ■

CARTOGRAPHIE

Le canton de Vaud existe-t-il?



(ag) Benedikt Weibel, président de la direction générale des CFF, encore lui, publie dans *Dossier extra* (août 1996, que ne prend-il aussi des vacances!) un édito pour «compléter», c'est sa formule, le message du Conseil fédéral sur les infrastructures ferroviaires, qui décrit les réalisations retenues et leur financement. Mais, écrit Weibel, «le message omet cependant un élément important, à savoir l'avantage effectif de ces gros projets». Rien que ça! Le Conseil fédéral doit apprécier. D'où la justification d'un «Dossier» qui doit combler cette lacune.

Un schéma avec commentaire est consacré aux liaisons européennes. Nous le reproduisons. La ligne du Simplon n'existe plus. Alors que Berne est toujours relié par le Jura à cette ligne rejointe à Frasnes, Lausanne-Vallorbe est effacé. Pourtant la ligne française à grande vitesse du Rhin-Rhône n'avantagera pas seulement les Bâlois et les Bernois, mais aussi les Vaudois.

Si la syndique de Lausanne, présidente de la commission du Simplon, ou le Conseil d'Etat vaudois réagissent, nous serions heureux de publier leur protestation. ■